



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziata
dell'Unione Europea



France – Italia ALCOTRA

PROJET GE.CO

Fiche synthèse Diagnostics de sites

Contexte

Les partenaires du projet GECO ont convenu qu'il était nécessaire de partager leurs méthodologies de diagnostic écologique de sites, en particulier ceux concernés par les activités humaines, qu'elles soient de nature industrielle, économique ou touristique.

Côté italien, une méthode de diagnostic synthétique s'avérait manquer. Côté français, les acteurs du projet (Oxalis SCOP et Mines Paris PSL) avaient été formés et avaient expérimenté à de nombreuses reprises l'outil diagnostic Indice de Qualité Ecologique créé par le Museum National d'Histoire Naturelle.

Objectifs

Le fonds FEDER (fonds Européen de Développement Régional), mobilisé dans le cadre du programme ALCOTRA, permet aux partenaires GE.CO de réaliser 20 diagnostics écologiques de sites soumis à contraintes ou conflits d'usage – 15 en France et 5 en Italie - en s'appuyant sur une méthodologie commune : l'IQE/IPE du MNHN.

Nos équipes inventorient oiseaux, amphibiens, reptiles, papillons de jour, libellules, flore (dont espèces exotiques envahissantes) et habitats naturels. Sans oublier de déterminer la capacité d'accueil des sites et leur rôle (positif ou non) dans la fonctionnalité des écosystèmes. Une fois les diagnostics réalisés, il s'agira de convaincre les acteurs publics et privés en charge de la gestion des sites de mettre en œuvre des mesures de gestion favorables aux trames vertes et bleues et à la biodiversité locales.

Sites concernés

En France

Les diagnostics ont débuté côté français en avril 2024 et se poursuivront jusqu'en août/septembre 2026.

A l'heure actuelle :

- 2 zones d'activités économiques en moyenne vallée de l'Arve ont été suivies (commune de Thyez-Haute-Savoie), les rapports sont mis à disposition sur le site Internet du projet ([à retrouver ici](#))
- 2 autres devraient être expertisées sur ce même territoire en 2026, cette fois sur la commune de Marnaz (Haute-Savoie).
- 5 zones d'activités économiques sont en cours d'expertise sur le bassin chambérien (Savoie)
- 2 golfs de Haute-Savoie ont été suivis (golf Club d'Esery Grand Genève et golf de Chamonix) présentant des enjeux écologiques forts



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea



France – Italia ALCOTRA

- Le golf de Machilly (Haute-Savoie), présentant des enjeux de conflits d'usage entre l'exploitation et certaines espèces protégées (dont le castor d'Europe et le muscardin) est en cours de diagnostic.

En Italie

Les inventaires IQE sont conduits par notre partenaire Mines Paris PSL en coopération avec la Ville métropolitaine de Turin (CMTO) et le Parc du Monviso sur près de 600 hectares.

Les sites retenus, présentant tous une problématique nature/activités humaines, se situent sur le territoire de CMTO, en particulier sur les communes de Borgaro-Torinese, Chieri, Moncalieri, Cava Fontane dans la réserve naturelle de Fontane et Cava Falé dans Zone Spéciale de Conservation de Confluenza Varaita.

Résultats

S'il est trop tôt pour tirer des enseignements précis, nous pouvons dégager des tendances. Sans surprise, les zones d'activités économiques que nos équipes ont suivies apparaissent dégradées, avec un degré de naturalité faible. Cette réalité est bien entendu liée à l'occupation du sol par les bâtiments et les réseaux routiers et autres parkings et trottoirs, mais aussi à l'entretien intensif des espaces extérieurs relictuels. Les cortèges d'habitats et de flore sont communs. Même remarque pour la faune, même si nos experts ont relevé ici ou là des espèces d'intérêt, en particulier des oiseaux.

Il s'agirait que les gestionnaires se saisissent rapidement de nos diagnostics et de nos préconisations afin de mettre en œuvre une gestion extensive des espaces verts (notamment milieux de type prairie) et qu'ils aillent jusqu'à une reconstitution du couvert végétal en favorisant l'implantation de mélanges prairiaux diversifiés, en Végétal local ©.

Une réflexion devrait également être menée par les acteurs sur la reconstitution progressive des continuités écologiques humides et terrestres en pas japonais – en intégrant un programme de toitures végétalisées - sans oublier d'améliorer l'éclairage public afin de favoriser le déplacement des espèces nocturnes.

Les sites italiens livreront quant à eux leurs secrets d'ici fin 2025, début 2026, le temps pour nos équipes d'analyser les résultats des inventaires réalisés de 2025.